

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 738

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

démissionnaire. Un grand honneur est ainsi dévolu à notre pays, nous savons combien lourde est la tâche que notre compatriote a acceptée, nous espérons que toutes les organisations féminines auront à cœur de l'aider de toutes manières. Parmi les oratrices nombreuses qui parlèrent à l'assemblée et parmi les conférencières et conférenciers éminents qui furent entendus, Dr Eder, parlant du rôle des petites nations fit une grande impression, tant par la documentation, que par la contribution personnelle au sujet. Le soir de son élection la colonie suisse de Philadelphie, convoyée par une charmante hôtesse, Mrs Fink, fêta joyeusement ce triomphe helvétique, en présence du consul suisse M. Rohrbach, un féministe de bon aloi.

Selon la tradition de tous les congrès, un brillant banquet réunit un millier de congressistes, et leurs amis autour de tables abondamment et élégamment servies. Un sous-secrétaire d'Etat, M. Salzmann, parla de la situation économique actuelle, mais personne ne se sera douté que ce soir-là des difficultés de ravitaillement et de chauffage.

Enfin une soirée fut consacrée à l'art, au chant et à la danse populaire. Celle de l'ours qui trouva une ruche d'abeilles, exécutée, en costume, par un indien du Far-West, et la danse sacrée pour Kali interprétée par une souple indienne en sari furent des moments inoubliables dans cette semaine si remplie d'impressions diverses.

« La liberté, mot bénit par les hommes et les femmes du monde entier, ses droits, hélas ! qu'en dire, ses responsabilités... A nous de les découvrir et d'aller gaîment, la tête haute ensemencer le champ de l'avenir, car nos enfants récolteront la moisson, tout comme nous récoltons aujourd'hui ce que les précédentes générations ont semé. »

Dr Renée Girod.

L'âge d'or de la femme norvégienne

(Suite et fin.)

L'application de la loi contre les épidémies soulève toute la question des vaccins et du financement des luttes contre les épidémies, la loi actuelle date de 1860, une nouvelle loi est en préparation, il faut veiller aussi à l'application des lois internationales pour les navires et le danger de contagion par le port. L'établissement des lois concernant l'hygiène alimentaire, emballages, inscriptions qui correspondent au contenu, façon de conserver les denrées alimentaires relève aussi de ce bureau. En outre, le bureau d'hygiène est chargé de gérer l'institut pour la santé publique (Statens Institut pâ Folkehelse), où l'on procède à des expériences de laboratoire, des recherches de nouveaux vaccins. Enfin la lutte contre les maladies vénériennes est une des principales activités de Mme Hyer. Avant la guerre la Norvège ne possédait aucune législation concernant les maladies vénériennes, la législation allemande assimilait les maladies vénériennes aux maladies contagieuses, cette interprétation sem-

bla donner de bons résultats. Il s'agissait, dès la libération, de donner plus de compétences dans ce domaine aux organes officiels norvégiens de l'hygiène, la situation ayant particulièrement changé pendant la guerre. Les lois nazies furent remplacées par un décret royal, le 12 juin 1945 déjà, qui sera à son tour remplacé par une loi votée au parlement au printemps 1947, loi qui n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1948.

Par cette loi les médecins seront tenus d'annoncer immédiatement les cas de maladie vénérienne et ils devront chercher à connaître autant que possible le foyer d'infection. Les offices de la santé seront autorisés à faire interner les patients contagieux, dans certains cas, ils pourront faire appel à la police mais seulement après entente avec le médecin. Les frais du traitement complet sont à la charge des municipalités, des assurances-malades et de l'Etat.

La loi toutefois ne peut suffire à enrayer le mal c'est pourquoi, en mai 1946, on organisa une vaste campagne d'information dans toute la Norvège, cette campagne poursuivit deux buts : éclairer le public sur les maladies vénériennes, puis mettre gratuitement à la disposition des patients les moyens les plus modernes et les plus coûteux pour combattre le mal. L'effet de cette action fut immédiat, les cas annoncés augmentèrent sensiblement.

Il est intéressant de voir comment la Norvège attaque ces problèmes d'une façon ouverte et directe, nul doute que de telles actions finissent par venir à bout d'un mal qui menace l'Europe de l'après-guerre.

La tâche de Mme Hyer est grande et multiple, elle doit parfois intervenir avec rapidité et d'une façon toute opportune, par exemple on signale plusieurs cas successifs d'empoisonnement d'enfants qui ont absorbé des dissolvants se trouvant à leur portée. Immédiatement on procède à une vaste campagne par affiches, prospectus, conférences afin que les mères préviennent de tels accidents.

Le mari de Mme Hyer travaille dans le même département, ils ont un charmant petit garçon de quatre ans et la vie de famille ne semble pas se ressentir des fonctions officielles assumées par Mme Hyer. Lorsqu'elle prend congé de moi je sais que malgré son travail intense et concentré, elle pourra se consacrer toute entière à sa famille, tout à fait libérée de ses soucis professionnels, car les Norvégiens, m'a-t-il semblé, savent mettre une paroi étanche entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

Dans ce pays où la durée du travail nous apparaît à nous, Suisses, comme utopique, on donne la possibilité aux femmes mariées de travailler à mi-temps. Mais, si l'on sait que dans l'Administration on travaille de 9 à 14 ou 15 h., dans les bureaux privés de 9 à 16 h., dans les magasins de 9 à 17 h. (avec une brève interruption pour une tasse de thé et les fameux « smørbrød » (tartines), dans les fabriques de 7 à 17 h., avec une interruption de deux heures, si l'on sait que le repas principal a lieu en

général à 16 h., on peut se rendre compte que même en exerçant une profession, la femme mariée peut vivre une vraie vie de famille, les soirées sont longues et en été les jours sans fin ; on ne laisse à la vie professionnelle que sa juste part. A partir de 16 heures déjà, Oslo donne une impression de détente, de joie, de santé, de vie. Travail plus concentré dans un temps plus restreint, détente absolue qui redonne toute liberté à la personnalité et à l'individualisme, c'est la formule de bonheur des Norvégiens et sans doute celle qui permet à la femme mariée d'exercer une profession sans conséquences néfastes pour sa famille, les hommes norvégiens au contraire sont heureux que leurs compagnes aient d'autres intérêts que ceux du ménage. Celles qui n'exercent aucune profession ont beaucoup de temps pour se vouer aux choses qui les intéressent particulièrement, les soins du ménage étant très simplifiés du fait que mari et enfants mettent spontanément la main à la pâte ; il n'est pas rare de rencontrer entre 10 et 14 heures des ménagères dans les musées, expositions ou bibliothèques.

La perfection sans doute n'est pas de ce monde, pas plus en Norvège qu'en Suisse, mais il y a tout de même de quoi nous faire rêver.

D. L.



Glané dans la presse...

Hommage aux femmes suisses

Dans la *Revue Syndicale* de juillet-août on peut lire à propos des votations pour la loi sur l'assurance vieillesse et survivants :

« Cependant, il n'y eut pas que des ombres au tableau ; il y eut aussi des lumières et, parmi celles-ci, il faut mentionner la participation active des femmes suisses à la lutte pour l'A.V.S. Dans tout le pays, il n'y eut pratiquement aucun journal féminin qui ne se prononça en faveur de la loi. De même, les femmes participèrent avec la plus grande passion aux discussions dans la presse. Jamais elles n'avaient assisté en aussi grand nombre aux assemblées et aux manifestations publiques ; en outre, les 5 et 6 juillet, on put constater, spectacle fort rare, que de nombreuses femmes accompagnent leur mari jusqu'au local de vote. Aucun doute n'est permis à ce sujet : la femme suisse s'était formé un jugement sur la portée de la loi soumise au corps électoral et elle a compris que son propre sort était aussi en jeu. Il est même fort possible que, dans de nombreux cas, elle ait été mieux renseignée que son mari ; il est certain que si le nombre des non a été extrêmement faible par rapport à celui des oui, on le doit pour une large part à l'influence des femmes suisses. Ce faisant, et bien qu'elles n'aient pas le droit de vote, elles ont

montré leur maturité politique, fait qu'on ne peut désormais plus ignorer et duquel on devra tirer les conséquences. »

Fédération nationale française

Le Bulletin de la Fédération internationale des femmes d'affaires et des femmes qui exercent une profession a annoncé, il y a quelques temps déjà la création d'une branche française de la Fédération.

Le but n'a pas été atteint sans peine, à cause de la pénurie générale qui règne en France comme dans les autres pays d'Europe. Mais le puissant mouvement de la Résistance, dans lequel les Françaises ont joué un si grand rôle, leur a enseigné la nécessité de l'organisation et la détermination aussi bien que la persévérance pour obtenir le succès. La plupart des membres du Comité d'organisation ont été des « résistantes » actives sous l'occupation.

La Fédération internationale est profondément reconnaissante à Mme Marcelle Kraemer-Bach, juriste et présidente du Comité législatif international, Mme Adrienne Vavasseur, Mme Suzanne Cordellier, pédagogue et écrivain, Mme Madeleine Martinache, juriste, Mme Marcelle Genetelli, industrielle, Mme Marie Laundner, professeur et fondatrice du premier club de Paris, Mme Louis Bédier, ingénieur, et Mme Germaine Pourvoyeur, industrielle.

Des clubs existaient avant la guerre à Paris, Nice et Cannes, d'autres ont été fondés récemment à Lille, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, ainsi qu'un second club à Paris.

La nouvelle présidente nationale est Mme Marinache, présidente du club de Lille, décorée par le Gouvernement français pour services rendus à la Résistance pendant la guerre.

Mme Vavasseur de Paris qui a exercé une longue activité à Radio-France, a été nommée première vice-présidente.

Louves de mer

Le 19 septembre, accostait à Montréal un cargo britannique, le « Cordillera » dont l'équipage, avait-on annoncé, comprenait quarante femmes, de nombreux curieux étaient venus vérifier le fait.

Interrogées, ces « louves de mer » ont répondu : « Nous ne sommes pas des stars de cinéma, mais tout bonnement des marins ». Interrogées, ces « louves de mer » ont répondu : « Nous ne sommes pas des stars de cinéma, mais tout bonnement des marins ». Margaret Godfrey, ex-officier du corps féminin britannique avant la guerre, propriétaire d'un hôtel de Londres, et actuellement « chief steward » à bord du *Cordillera* a résumé en quelques mots l'impression de ses compagnes :

— Nous avons travaillé et vécu en commun avec des hommes assez longtemps pour n'avoir plus peur de rien. Nous sommes venues sur ce bateau pour travailler et non en quête d'aventures.

Le capitaine du cargo a déclaré que l'expérience était concluante et a préconisé l'emploi plus répandu de femmes à bord des bateaux, pour pallier la pénurie actuelle de main-d'œuvre masculine.

Il a assuré, d'autre part, que son équipage mixte « ne lui avait causé aucun ennui ».

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

pluies, coupé les sarments avant la montée de la sève et déjà le fossoyaient et essorbaient. Tout son travail révélait son espoir en la croissance, la floraison et la maturité de ses vignes, sa confiance en l'avenir. Comme cela faisait du bien de pouvoir vivre auprès du vigneron et de la vigneronne ! Ils parlaient peu du conflit qui ensanglantait le monde. « C'est la guerre », disaient-ils résignés, comme s'ils devaient se soumettre à quelque chose d'irréversible. Ils accomplissaient tout simplement le travail journalier qui leur était dévolu.

Parfois ils parlaient de la France, des petits villages sur la rive opposée, naguère si proches, maintenant si éloignés ; puis, le visage sérieux, ils jetait les yeux vers les pentes, les rochers, les sommets enneigés d'en face en pensant à des choses qu'ils aimait mieux taire.

Seulement quand, dans les nuits éclairées par la lune, des coups de feu partis de l'autre rive ne cessaient de frapper nos



Publications reçues

Le « patron » se retire, par Elizabeth Seifert. Roman traduit de l'anglais par Yvonne Brun. Edition Jeheber, Paris-Genève-1947.

Nous avons déjà rendu compte en son temps d'un autre roman de cet auteur américain intitulé « Le domaine des vergers ». Ici, E. Seifert transporte d'abord le lecteur dans un grand hôpital et situe immédiatement deux caractères marquants : celui du Dr Loury, éminent chirurgien, le « patron » qui se retire — et son jeune assistant, le Dr Mac Naire, qui lui succédera.

Le premier, en pleine activité, enthousiaste de sa tâche, qui fut une vocation, et pour laquelle il renonça à la vie de famille, veut cependant céder la place à un autre digne de lui. Il a soixante-cinq ans, mais est loin de les porter. Que va-t-il faire désormais de sa vie ? Les événements, ses expériences, sa propre inclination, inconsciente d'abord, puis bien nette, en décideront.

M.-L. P.

Veillées dans une clinique. Roman, par Andrea Majocchi. Traduit de l'italien par Nelly Ferrero. Edition Jeheber, Genève-Paris-1947.

Pages tirées d'un journal intime, ce roman d'un auteur dont les œuvres ont été traduites en plusieurs langues, narre les expériences du chirurgien durant la dernière guerre « vue », dit le sous-titre, « à travers les vitres d'une salle d'opération ».

Anecdotes et scènes émouvantes, descriptions de cas cliniques, digressions et discussions scientifiques, et à la base de tout cela une grande sympathie humaine — tel le contenu de ce livre qui ne saurait laisser indifférent le lecteur le plus froid.

M.-L. P.

Bulletin du Bureau International d'Education No 83 (Exposition éducative de l'U.N.E.S.C.O. — Mouvement éducatif, etc.). Supplément bibliographique No 83.

Cela s'est passé dans la troisième année de guerre.

De l'autre côté du lac, sur les montagnes de Savoie, il y avait encore de la neige, tandis que sur la rive suisse les arbres fruitiers étaient en fleurs et produisaient une riche récolte. Aucune « rebusse » n'était venue troubler le printemps précoce et dans les vignes les travaux se faisaient selon leur rythme habituel et régulier. Jour après jour et hôtelle après hôtelle le vigneron avait transporté au haut de son parchet la terre emportée par les